

- ⊕ Mot de votre président
 - ⊕ Amendements à la loi 100
 - ⊕ Composition du Conseil exécutif 2011-2012
 - ⊕ Assemblée générale
-

⊕ **Mot de votre président**

Cette année, nous aurons **besoin de vous**.

Les pressions politiques qui s'exercent sur l'ensemble des commissions scolaires du Québec appelleront à une transformation en profondeur tant des structures qui entourent les écoles et centres pour lesquelles nous œuvrons que de leur mission. C'est du moins ce qui a été clairement annoncé lors des discours de la rentrée, et qui commence déjà à prendre forme. Également, les compressions nécessaires qui résultent du déficit d'exercice de la CSDM, de l'application de la loi 100 et des efforts du gouvernement québécois pour arriver à retrouver l'équilibre budgétaire forment un contexte qui constitue un important défi de gestion, particulièrement sur le plan du maintien de services à la hauteur des attentes et des besoins des établissements.

Dans ce contexte, l'ACM devra, d'abord et avant tout, s'assurer que ses interventions reflèteront le plus fidèlement possible les points de vue de ses membres. C'est du moins l'engagement premier de votre Conseil exécutif. Vous devinez ainsi que votre participation active à la vie de votre association sera nécessaire. Sans vos idées, il nous sera difficile de respecter cette orientation que nous nous sommes donnée. À cet égard, nous vous offrirons sous peu une plateforme pour faire valoir vos réflexions, idées et commentaires. Les détails suivront... à notre prochaine assemblée générale!

D'autres orientations concrètes ont été adoptées par votre exécutif, dont les suivantes :

- ❖ Prendre soin que toutes les discussions qui concernent la commission scolaire nouvelle puissent se dérouler dans un esprit de partenariat entre les gestionnaires des services et ceux des établissements
- ❖ Voir à ce que le processus de réflexion se fasse en toute transparence
- ❖ Assurer une présence et une voix pour l'ACM à toutes les étapes du processus

- ❖ Faire valoir l'importance de préserver l'expertise que nous avons développée collectivement, en soutien à l'action des écoles et centres de la CSDM

Pour l'heure, nous avons l'assurance que ces orientations seront effectivement prises en compte. Soyez assurés que nous verrons à ce qu'il en soit ainsi.

⊕ Amendements à la loi 100

La Loi 100, adoptée l'an dernier, avait dicté les augmentations de salaires qui seraient allouées aux cadres des organismes publics, incluant les gestionnaires des commissions scolaires, pour les années 2010 à 2015. Par ailleurs, les offres salariales acceptées par les syndicats ont été supérieures à celles consenties au personnel cadre : une première historique, une situation inacceptable...

Or, nous avons appris récemment que le gouvernement a procédé à un ajustement des augmentations accordées à son personnel cadre, de façon à rétablir la parité. En effet, le projet de loi 10 (*la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord*) a été adopté le 8 juin 2011. Nos augmentations à venir, incluant les majorations prévues dès avril 2012 en fonction de la croissance cumulative du produit intérieur brut du Québec, seront donc exactement les mêmes que celles du personnel syndiqué.

Pour plus d'information, voir l'extrait de la loi 10 joint à ce communiqué. L'ACM verra sous peu à vous transmettre le portrait précis des augmentations salariales prévues en avril 2012 et pour les trois années subséquentes.

⊕ Composition du Conseil exécutif 2011-2012 de l'ACM

En suivi à l'assemblée générale de juin dernier et aux discussions ayant eu cours au sein de l'exécutif, nous pouvons vous confirmer la composition de votre Conseil exécutif 2011-2012 :

Président

Daniel Martin

Coordonnateur, Bureau des services à l'utilisateur, Service des ressources informatiques

martind@csgm.qc.ca

Poste : 6330

Cell. : 514.686.6094

Vice-présidente, développement professionnel

Claire Pelletier

Directrice adjointe, Bureau des services auxiliaires, Services corporatifs

Vice-présidence, relations professionnelles

Poste à combler (*avis aux intéressés, nous recrutons : aucune expérience requise, climat de travail exemplaire, soutien actif à l'introduction à la fonction, heures raisonnables...*)

Responsabilités partagées pour le moment par les membres de l'exécutif

Trésorière

Ginette Allie

Agente administrative, Bureau des services conseil en assiduité au travail, Service des ressources humaines

Secrétaire

Tonia Di Guglielmo

Coordonnatrice, Bureau du transport, Service des ressources matérielles

Conseiller et conseillères

Julie Belhumeur

Coordonnatrice, Bureau des relations avec la communauté, Services corporatifs

François Perrier

Agent d'administration, Bureau du transport, Service des ressources matérielles

Anne Poirier

Directrice adjointe, Service des ressources matérielles

Secrétaire administratif

Yvon Caty

catyy@csgm.qc.ca

⊕ Assemblée générale

Nous vous prions de **réserver le 25 octobre, 17h, à votre agenda**, en prévision d'une assemblée générale de l'ACM. Cette année, outre l'ordre du jour habituel pour cette rencontre (que vous

recevrez dans les semaines qui suivent) nous vous promettons quelques surprises de même qu'une formule privilégiant l'interaction.

Vous serez donc certainement des nôtres!

Au nom de votre exécutif, je tiens enfin à vous assurer mon plus grand soutien à la prise en compte par l'employeur de vos intérêts et aspirations et vous souhaite, malgré les travaux importants qui nous incombent, une année scolaire sereine, à la hauteur de vos attentes.
